

VOTRE DISPONIBILITÉ

A quelle heure rentrerez-vous le soir (en moyenne) ?

Combien de soirs/nuits envisagez-vous d'être présent par semaine, hors week-end ? 1 2 3 4 5

Serez-vous présent certains week-ends ?

oui non si oui, nombre de week-end par mois :

Connaissez-vous vos dates de vacances ?

oui non si oui, précisez dans la mesure du possible :

Du au

Du au

Du au

Du au

Si non, nombre de semaines prévues :

Serez-vous présent une partie de vos vacances ? oui non

Avez-vous des sorties hebdomadaires ou mensuelles régulières ?

oui non si oui, précisez lesquelles et les horaires si connus :

.....

.....

.....

Avez-vous des périodes de stages prévues ?

oui non si oui, précisez dans la mesure du possible :

Nombre de semaines : réparties en périodes.

Du au

Du au

Du au

Dans beaucoup d'offres de logement, il est important que les stages soient effectués à proximité afin de respecter l'engagement de présence.

VOS ATTENTES D'HÉBERGEMENT

Préférez-vous être accueilli :

chez une personne âgée dans une famille

chez une femme chez un homme chez un couple

peu importe

Quel est votre mode de transport ?

à pied transports en commun vélo voiture

autre :

Temps de trajet maximum acceptable par rapport au lieu d'étude ou de travail :

- transports en commun :

- votre propre moyen de transport :

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

➤ **Vous :**

Parmi les mots suivants, soulignez ceux qui vous correspondent le mieux (6 maximum) :

Adaptable, affectueux, attaché à la famille, calme, chaleureux, conciliant, curieux, drôle, dynamique, enthousiaste, franc, généreux, réservé, respectueux, sensible, simple, sociable, solitaire, spontané, sportif, susceptible, timide, travailleur, autres :

Êtes-vous fumeur ? oui non

Avez-vous des habitudes alimentaires particulières ? oui non

Souhaitez-vous venir avec un animal domestique ? oui non
(cela peut complexifier votre demande)

Si oui, précisez lequel :

Avez-vous des allergies ? oui non

Si oui, précisez lesquelles :

Avez-vous le BAFA ? oui non

Avez-vous le PSC 1 ? oui non

➤ **Votre famille :**

	Père :	Mère :	Et/Ou conjoint :
Nom Prénom			
Ville de résidence			
Téléphone			
Profession exercée			
Frères et sœurs OU enfants :			
Nom Prénom			
Age			
Profession ou projet			

PIECES À JOINDRE

Le dossier est à compléter et à retourner avec :

- le formulaire d'inscription dûment complété
- photocopie pièce d'identité ou titre de séjour
- photo d'identité collée sur le formulaire (ou photocopie)
- votre CV à jour
- frais de dossier (20€)

Par chèque (à l'ordre de Le temps pour toiT) ou virement (demander un RIB).

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITÉS.

Envoi des dossiers à :

Association Le temps pour toiT
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais
44200 Nantes

OU
formulaire@letempspourtoit.fr

À réception de votre dossier, l'association prend contact avec vous, pour approfondir votre demande ou vous informer qu'elle ne peut y apporter une suite favorable. Envoyer un dossier complété constitue une première étape qui ne vaut pas automatiquement offre d'hébergement.

ANNEXE

Étudiant ou salarié, vous vous êtes lancé dans un projet d'étude, un projet professionnel, une reconversion... Vous êtes dans la région pour mener à bien ce projet, vous recherchez un logement et avez envie d'habiter différemment...

Le temps pour toiT vous propose de tenter une nouvelle forme d'hébergement, en même temps qu'une expérience de vie :

- FORMULE « CLASSIQUE » : en contrepartie de l'hébergement, assurer une présence régulière et rassurante auprès d'un senior ou d'une famille (le soir et la nuit).
- FORMULE « PARCOURS » : en contrepartie de l'hébergement, partager un peu de temps avec votre hôte-hébergeur pour tisser des liens de convivialité.

Notre association évalue les besoins de chacun, met en relation hôtes-hébergeurs et hébergés et accompagne les cohabitants pendant toute la durée du contrat.

Nous veillons au bon déroulé de la cohabitation et au respect des engagements de chacun.

Cette prestation de service, payante, vous offre une sécurité importante tout en conservant le bénéfice d'un hébergement très peu coûteux par rapport aux offres du marché.

LES TARIFS

Cette solution d'hébergement est en moyenne 5 à 10 fois moins chère que les alternatives courantes.

Étape 1 : traitement de votre demande

Les frais de dossier : 40 euros (dont 20 euros sont réglés à l'envoi du formulaire). Ils sont destinés à couvrir le traitement de votre demande.

L'adhésion : 30 euros (cotisation annuelle valable de date à date). Votre adhésion constitue le point de départ de nos recherches d'un profil hôte-hébergeur correspondant à vos attentes. Elle ne vous engage pas a priori à accepter nos propositions de cohabitation.

Étape 2 : mise en place d'un contrat de cohabitation

Des frais sont appliqués au moment de la signature du contrat de cohabitation, après accord de chacun et sur une durée définie ensemble.

Ces frais varient en fonction de la durée et de la formule. Ils incluent :

- Des frais de **prestation à l'association**. Ils correspondent au service proposé par l'association : recherche de l'hôte-hébergeur, mise en relation, contractualisation, état des lieux d'entrée, accompagnement, médiation si besoin et état des lieux de sortie.
- Et si l'hébergeur le demande :
 - **Soit des frais d'usage :** 1 à 2 euros le mètre carré privatif par mois (eau, gaz, électricité) correspondant à votre consommation personnelle.
 - **Soit une redevance :** somme versée mensuellement à l'hôte-hébergeur.

Par exemple, pour une durée de 10 mois :

FORMULE « Classique » :

Frais de prestation : de 480 à 1020 euros en fonction du niveau de présence. À régler en 3 mensualités consécutives à l'association (1^{ère} mensualité = 60% du montant total).

Frais d'usage si l'hébergeur les demande.

FORMULE « Parcours » :

Frais de prestation : 1260 euros. À régler en 3 mensualités consécutives à l'association (1^{ère} mensualité = 60% du montant total).

Frais d'usage si l'hébergeur les demande.

ou

Frais de prestation : 365 euros. À régler en une mensualité à l'association.

Redevance : jusqu'à 150 euros par mois (frais d'usage inclus).

Tout compris, le tarif pour 10 mois varie entre 480 et 1865 euros.

EST-CE CONTRAIGNANT ?

Vivre en cohabitation ne signifie pas que l'hébergé n'est plus libre de ses mouvements. **Cela signifie simplement qu'il prend un engagement vis-à-vis de l'hôte-hébergeur correspondant au temps qu'il accepte de lui consacrer.**

L'engagement sera plus ou moins important selon les besoins de l'hôte-hébergeur. **Ce qui importe avant tout, c'est de respecter les règles fixées au départ, de tenir ses engagements et de communiquer au quotidien afin que la cohabitation se déroule au mieux.**

L'hébergé ne remplace pas les professionnels de l'aide à domicile (ménage, soins...).

Témoignage de Florine, 18 ans, étudiante : « on ne se retrouve pas seule du jour au lendemain, avec toutes les responsabilités, il y a un palier vers l'autonomie. Aussi parce que moi j'ai très peu connu mes grands-parents, ça permet d'avoir ce lien. »

VOUS ÊTES PARTANT ?

Dernier rappel important : la cohabitation intergénérationnelle s'adresse à des personnes majeures (exceptionnellement entre 16 et 18 ans), venant faire une formation, des études, une reconversion professionnelle ou autre, sur les agglomérations de Nantes et Angers et ponctuellement sur la Loire-Atlantique et Le Maine et Loire (nous contacter par téléphone pour les demandes hors agglomérations). Il n'y a pas de limite d'âge, nous nous intéressons surtout au projet du candidat qui doit être en situation administrative régulière et pouvant communiquer en français.

Si vous ne remplissez pas ces critères, nous ne serons pas en mesure de donner suite à votre demande.

Si vous remplissez ces critères et que vous êtes motivé, remplissez le formulaire d'inscription. Celui-ci et l'ensemble des pièces demandées sont à retourner à l'association **avec la somme de 20€ destinée à couvrir les frais de traitement de votre demande** (chèque ou virement, RIB en retour de mail) à :

Association Le temps pour toiT
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais
44200 NANTES

ou par mail à formulaire@letempspourtoit.fr (traitement à réception du paiement).

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS AVOIR ENVOYÉ VOTRE DOSSIER ?

À réception de votre dossier, l'association prend contact avec vous, pour approfondir votre demande ou vous informer qu'elle ne peut y apporter une suite favorable. Envoyer un dossier complété constitue une première étape qui ne vaut pas automatiquement offre d'hébergement.